

VILLE DE L'ISLE JOURDAIN



BUDGETS PRIMITIFS 2017

NOTE DE PRESENTATION

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2017

Préambule

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des budgets primitifs 2017 du budget principal de la commune et des budgets annexes.

Dans un contexte financier contraint par le recul important des dotations de l'Etat, le budget primitif 2017 veille à la préservation de la qualité du service public local et au maintien d'un niveau d'investissement significatif répondant aux besoins de proximité.

Depuis 4 ans, les collectivités territoriales de notre pays, et notamment les communes, doivent faire face à un bouleversement juridique, financier et institutionnel inédit. L'enchaînement des réformes, souvent peu évaluées, la baisse des dotations imposée par l'Etat et l'attente croissante des citoyens soumettent les communes à rudes épreuves. Disponibles, proches, humaines, celles-ci sont pourtant devenues le dernier recours quand on ne sait plus vers qui se tourner, en matière d'emploi, d'aides ou de logement. Pour continuer à être les piliers de la République, les communes ont besoin de disposer des moyens leur permettant d'exercer au mieux leurs missions.

Toutefois, l'effet de ciseaux entre la baisse des dotations et les charges contraintes nécessite de faire des choix dans la préparation budgétaire afin de maintenir l'autofinancement nécessaire à l'investissement.

La Ville de L'Isle Jourdain a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% des dotations qui nécessite que des efforts soient entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, la collectivité ne peut pas absorber une contraction aussi brutale de ses ressources.

Désormais, la seule alternative est de procéder à des arbitrages affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent les leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2016. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le présent budget décrit l'ensemble des crédits pour l'année 2016, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Par ailleurs, le Débat d'Orientations Budgétaires présenté le 12 janvier dernier a posé les bases à partir desquelles nous avons pu construire le budget primitif pour l'exercice 2017 de notre collectivité.

Le Budget Primitif 2017 de la commune et des budgets annexes est présenté sans reprise des résultats de l'exercice précédent.

I - BUDGET PRIMITIF 2017 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

1 – Grands équilibres

EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2017

	DEPENSE	RECETTE
FONCTIONNEMENT	9 435 000,00	9 435 000,00
INVESTISSEMENT	4 750 000,00	4 750 000,00
TOTAL	14 185 000,00	14 185 000,00

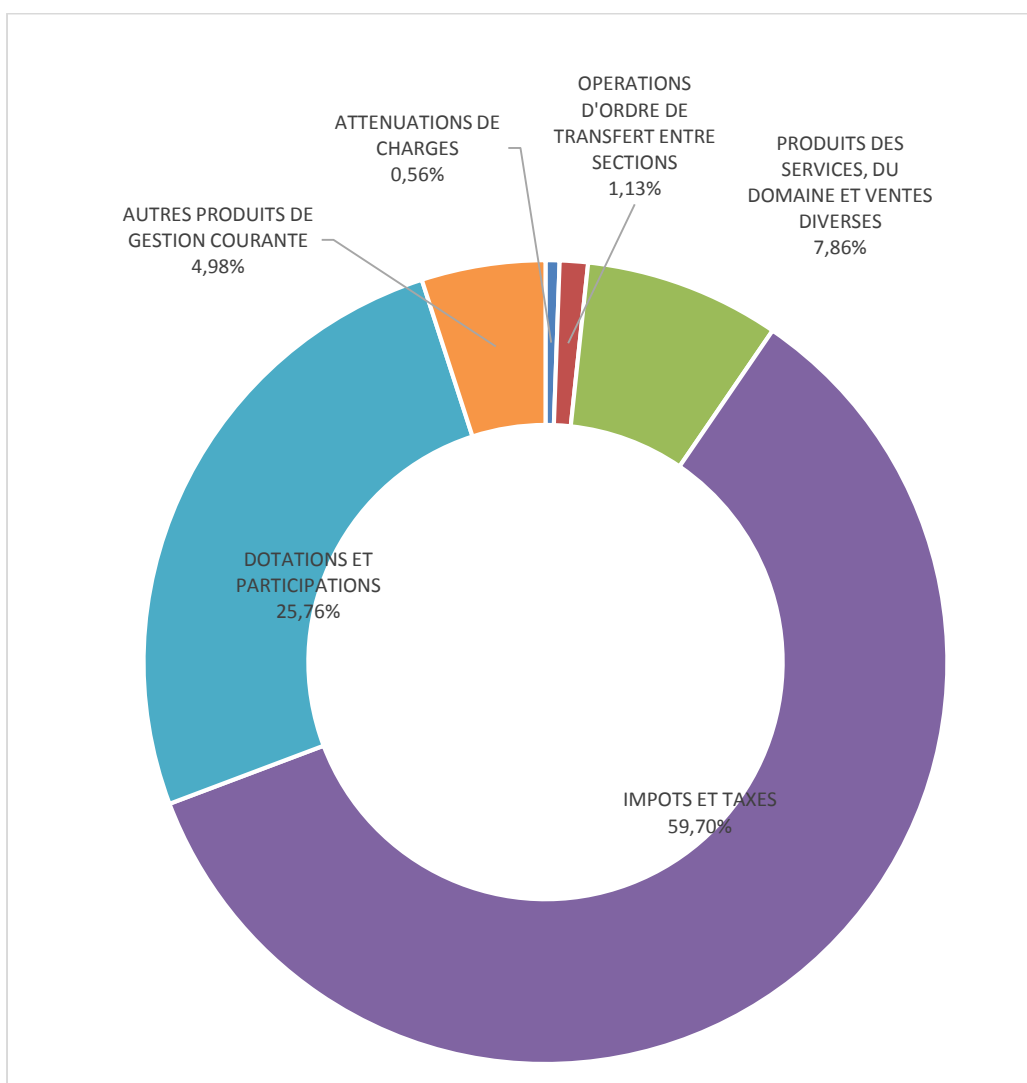
EVOLUTION BUDGET PRIMITIF 2017 / BUDGET PRIMITIF 2016

Compte	BP 2016	PREVU 2016	REALISE PREVISIONNEL 2016	BP 2017	Evolution BP 2017 / BP2016	Evolution BP 2017 / PREVU 2016	Evolution BP 2017 / CA PREV 2016
FONCTIONNEMENT							
DEPENSE	10 440 000,00	10 224 927,00	8 726 815,32	9 435 000,00	-9,63%	-7,73%	8,12%
RECETTE	10 440 000,00	10 224 927,00	10 198 038,34	9 435 000,00	-9,63%	-7,73%	-7,48%

Compte	BP 2016	PREVU 2016	REALISE prévisionnel 2016	PROPOSITIONS NOUVELLES 2017	BP 2017	Evolution BP 2017 / BP2016	Evolution BP 2017 / PREVU 2016	Evolution BP 2017 / CA PREV 2016
INVESTISSEMENT								
DEPENSE	5 126 000,00	5 909 315,00	3 123 929,29	4 750 000,00	4 750 000,00	-7,34%	-19,62%	52,05%
RECETTE	5 126 000,00	5 909 315,00	3 748 154,73	4 750 000,00	4 750 000,00	-7,34%	-19,62%	26,73%

2 - Section de fonctionnement - recettes

FONCTIONNEMENT		
RECETTE		9 435 000,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	53 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	107 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	742 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	5 633 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 430 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	470 000,00



A - Impôts et taxes

Le chapitre impôts et taxes représente 59,70 % des recettes de fonctionnement totales, il est en baisse de 2,47 % par rapport au BP 2016 et en hausse de 0,40 % par rapport au Compte Administratif prévisionnel 2016.

- Les contributions directes représentent 46,99 % des recettes de fonctionnement, en hausse de 0,85 % par rapport au BP 2016 et de 0,37 % par rapport au Compte Administratif prévisionnel 2016.

Le vote du budget primitif 2017, en février, nous oblige, à défaut de notification des bases 2017 lors de l'élaboration du budget, à partir sur des hypothèses. Pour définir le montant prévisionnel du produit de 3 taxes nous sommes partis des bases définitives 2016, qui sont connues à ce jour, auxquelles nous avons appliqué d'une part l'évolution votée par la loi de finances pour l'année 2017 (0,4 %) et d'autre part une hypothèse de croissance des bases de 1 % (hypothèse prudente) puis nous avons appliqué les taux 2016. Le Conseil Municipal votera les taux définitifs pour l'exercice 2017 après la notification des bases par les services fiscaux.

Tableaux sur l'évolution prévisionnelle du produit fiscal

Evolution des bases et du produit attendu 2016

TAXES	BASES 2016 NOTIFIEES	TAUX 2016	PRODUIT ATTENDU 2016	BASES DEFINITIVES 2016	TAUX 2016	PRODUIT REEL 2016	évolution des bases en valeur	évolution du produit en valeur	évolution du produit en %
TAXE D'HABITATION	8 878 000	17,16%	1 523 465	8 691 478	17,16%	1 491 458	-186 522	-32 007	-2,10%
TAXE SUR LE FONCIER BATI	6 599 000	39,44%	2 602 646	6 618 354	39,44%	2 610 279	19 354	7 633	0,29%
TAXE SUR LE FONCIER NON BATI	208 000	129,89%	270 171	208 429	129,89%	270 728	429	557	0,21%
TOTAUX	15 685 000		4 396 282	15 518 261		4 372 465	-166 739	-23 817	-0,54%

Évaluation du produit des impôts avant notification des bases 2017

TAXES	BASES PROVISOIRES 2017	REVAL. LOI DE FINANCES 2017	HYPOTHESE EVOLUTION PHYSIQUE DES BASES 2017	EVOLUTION TOTALE 2017	HYPOTHESE BASE PREV BP 2017	TAUX 2017	HYPOTHESE PRODUIT ATTENDU 2017	EVO / PRODUIT ATTENDU 2016	EVO / PRODUIT REEL 2016
TAXE D'HABITATION	8 691 478	0,40%	1,00%	1,40%	8 813 159	17,16%	1 512 338	-11 127	20 880
TAXE SUR LE FONCIER BATI	6 618 354	0,40%	1,00%	1,40%	6 711 011	39,44%	2 646 823	44 177	36 544
TAXE SUR LE FONCIER NON BATI	208 429	0,40%	1,00%	1,40%	211 347	129,89%	274 519	4 347	3 790
TOTAUX	15 518 261				15 735 517		4 433 680	37 398	61 215

Les attributions de compensation n'apparaissent plus en recettes. En effet, comme nous l'avons vu lors du Débat d'Orientations Budgétaires nous sommes devenus contributeur suite aux divers transferts de compétence en 2016 (jeunesse, PLUIH).

La Dotation de Solidarité Communautaire reste stable à 512.287,00 €. Mais, cette recette est incertaine dans le temps, en l'absence de pacte financier avec le Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine. Elle pourrait être remise en cause si la CCGT devait rechercher des ressources nouvelles.

Le FPIC est stable, mais même remarque que ci-dessus sur sa pérennité.

Nous sommes partis sur une hypothèse de quasi stabilité des autres recettes toutefois suite à la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017, nous avons inscrit une recette prudente à hauteur de 10.000,00 €.

B - Dotations et participations

Ce chapitre est en baisse de 12,94 % par rapport au BP 2016 et de 10,56 % par rapport au Compte Administratif prévisionnel 2016. Il représente 25,76 % des recettes totales de fonctionnement.

Pour élaborer le budget primitif 2017 en matière de dotation de l'Etat, nous avons dû partir sur des hypothèses dans l'attente de la notification fin mars de dotation de l'année 2017. A ce stade, bien que nous bénéficions d'une croissance de la population et d'une croissance des dotations de péréquations, la Dotation Globale de Fonctionnement serait en baisse de 64.118,00 soit -9,71 %.

Les dotations de compensation sont en baisse de 40,19 % soit 53.091,00 € en valeur, pour rappel, elles servent de variables d'ajustement pour abonder l'enveloppe DGF.

Le budget prend en compte la baisse annoncée dans le projet de loi de finances pour 2017 du FDTP soit – 44.480,00 €.

Le poste 7478 est en baisse de 62,63 % par rapport au réalisé prévisionnel 2016 suite au transfert de la jeunesse à la CCGT. En effet, les participations que versaient la CAF pour les centre de loisirs et l'alae sont dorénavant perçues par la Gascogne Toulousaine. Nous percevrons en 2017, la moitié du contrat enfance correspondant à l'exercice de la compétence jeunesse du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2017.

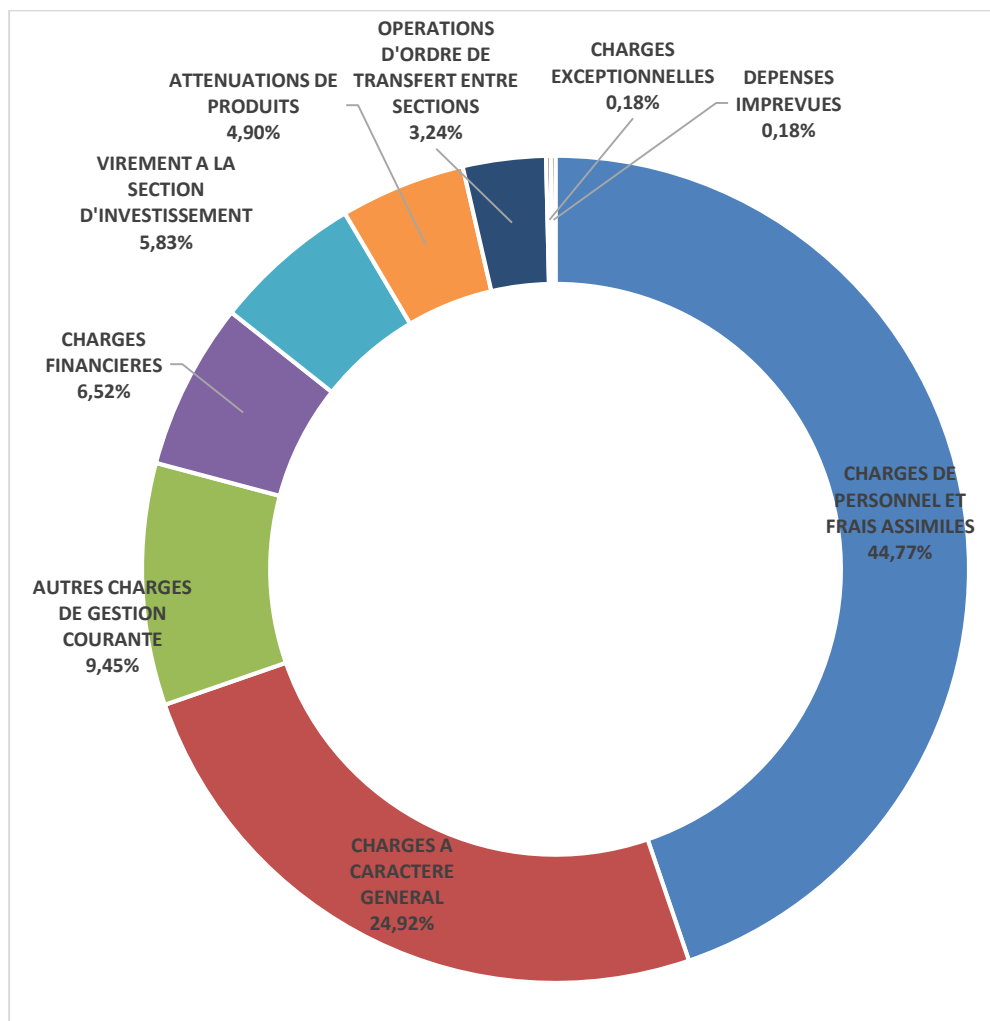
B – Les autres recettes

Les autres recettes de gestion courantes : enregistrent les loyers du patrimoine de la commune ainsi que des gîtes, elles sont estimées en baisse de – 4,31 % par rapport au CA 2016. En effet, nous enregistrons dans cette catégorie de recettes, la participation des salariés aux tickets restaurant, du fait du transfert de la compétence jeunesse, nous avons moins de bénéficiaires des titres repas donc moins de recettes.

Enfin les atténuations de charges sont estimés en baisse de – 64,47 % par rapport CA 2016 soit -51,82 % par rapport au BP 2016. La baisse s'explique par la fin de congés de longue maladie ou de longue durée pour des agents, donc une baisse des remboursements.

3 - Section de fonctionnement - dépenses

FONCTIONNEMENT		
DEPENSE		9 435 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 351 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 224 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	462 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	17 025,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	550 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	306 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	892 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	615 625,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	17 350,00



A - Le chapitre 011 « Charges à caractère général »

Les charges à caractère général s'établissent à 2.351.000,00 € contre 2.294.695,00 € au BP 2016 soit + 2,45 % et de + 12,89 % par rapport au réalisé prévisionnel 2016.

Ce poste est principalement marqué :

à l'article 60612 par :

- la prise en compte de l'extinction de l'éclairage public et donc de la baisse de consommation
- 41.500 €

à l'article 60632 par :

- travaux en régie sur les vestiaires du gymnase = 31.500,00 €
- des travaux en régie pour l'aire de vidange camping-car = 6.000,00 €

à l'article 611 par :

- la prise en compte de l'augmentation des effectifs sur les cantines scolaires = 15.000,00 €
- la signature d'un contrat pour la gestion des animaux errants et de la fourrière = 10.500,00 € (contre 4.000,00 € auparavant de cotisation à la SPA)
- la réalisation d'une prestation de reprise de concessions au cimetière = 13.000,00 €

à l'article 6135

- de locations effectuée en 2016 pour le tour de France et donc non reconduite en 2017

à l'article 615221 par :

- de reprise de la toiture à la salle polyvalente suite à un dégât des eaux = 9.000,00 €
- de travaux sur les vestiaires du gymnase = 7.500,00 €

à l'article 617 :

- la réalisation d'une étude sur le profil de baignade du lac de la base de loisirs
- la réalisation du schéma directeur des eaux pluviales = 50.000,00 € (ce schéma pourrait être subventionnable à hauteur de 50 %)

à l'article 6247 :

- La poursuite de la hausse de la participation versée au Conseil Départemental dans le cadre du transport scolaire intra-muros soit 15.000,00 € de plus par rapport au réalisé 2016

à l'article 62876 :

- part le remboursement à la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine du fonds d'amorçage des rythmes scolaires dans le cadre des TAP soit 80.000,00 € et 4.000,00 pour le reversement d'une subvention de la CAF
- par l'inscription du remboursement à la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine des charges du service ADS (+10.000 € par rapport à 2016),

B - Le chapitre 012 « Charges de personnel »

La Ville de L'Isle Jourdain, dans le cadre de la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement a examiné au plus près ses charges de personnel tout en maintenant une exigence de qualité du service public.

Les évolutions prévues du poste sont retracées dans le tableau ci-dessous.

Libellé	BP 2016	PREVU 2016	REALISE PREVISION NEL 2016	BP 2017	Evolution BP 2017 / BP2016	Evolution BP 2017 / PREVU 2016	Evolution BP 2017 / CA PREV 2016
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 101 000,00	4 625 225,00	4 487 238,98	4 224 000,00	-17,19%	-8,67%	-5,87%

Le budget des charges de personnel est en baisse de 877.000,00 € par rapport au BP 2016, de 401.225,00 € par rapport au prévu 2016 et enfin de 263.238,00 € par rapport au réalisé 2016.

Pour mémoire le réalisé 2015 sur le chapitre 012 s'élevait à 5.235.016 €, soit en 2016 un baisse par rapport à 2015 de - 747.778 €.

L'année 2017 est marquée par l'impact en année pleine du transfert jeunesse. Pour rappel, le transfert de la compétence jeunesse a entraîné le départ de 30 agents titulaires ou stagiaires et de 25 agents contractuels. En termes, de masse salariale, ce transfert représente un montant transféré d'environ 500.000 euros en demi-année soit en année pleine près d'1 million d'euros.

La maîtrise des charges de personnels est d'autant plus marquée que l'exercice 2017 sera impacté par des mesures statutaires nationales entraînant une revalorisation de la masse salariale. Les principales mesures concernent :

- la revalorisation de la valeur du point au 1^{er} février 2017 ;
- la mise en place du dispositif de transfert primes-points dans le cadre du protocole Parcours Professionnels Carrières Rémunérations (PPCR) qui entraîne une augmentation des cotisations patronales et les revalorisations des grilles indiciaires prévues dans ce même protocole, notamment pour les catégories C ;
- l'augmentation des cotisations patronales CNRACL et IRCANTEC ;
- la mise en œuvre d'un nouveau dispositif de régime indemnitaire. Ce dernier, dénommé régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) simplifie le régime indemnitaire tout en permettant de mieux adapter les indemnités en rapport avec les missions des agents. - les évolutions de carrières (GVT) ;
- la hausse du SMIC de 0,93 %.

Dans la mesure du possible, nous ambitionnons un « zéro » recrutement sauf exception (réorganisation du service accueil population suite au transfert de la délivrance des cartes d'identité par la préfecture pour l'ensemble des communes du canton), hors remplacement de certains agents sur le départ (mutation ou retraite), et hors consolidation emplois aidés.

C - Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »

Les autres charges de gestion courantes s'établissent à 892.000 €, soit une baisse de - 10,58 % par rapport au BP 2016, de - 4,16% par rapport au prévu 2016 et de 1,24 % par rapport au CA prévisionnel 2016.

Les subventions aux associations sont en baisse de -31,35 % par rapport au BP 2016, de -19,69 % par rapport au prévu 2016 et de - 17,27 % par rapport au CA prévisionnel 2016. Hors subvention du Centre Social qui baisse suite au transfert de la compétence jeunesse, l'enveloppe 2017 reste la même qu'en 2016. Il n'y a donc pas de baisse de subventions, toutefois nous ne subventionnons pas de nouvelles associations.



La contribution au SDIS augmente de 12.288 € soit + 4,90 %.

D - Les charges financières

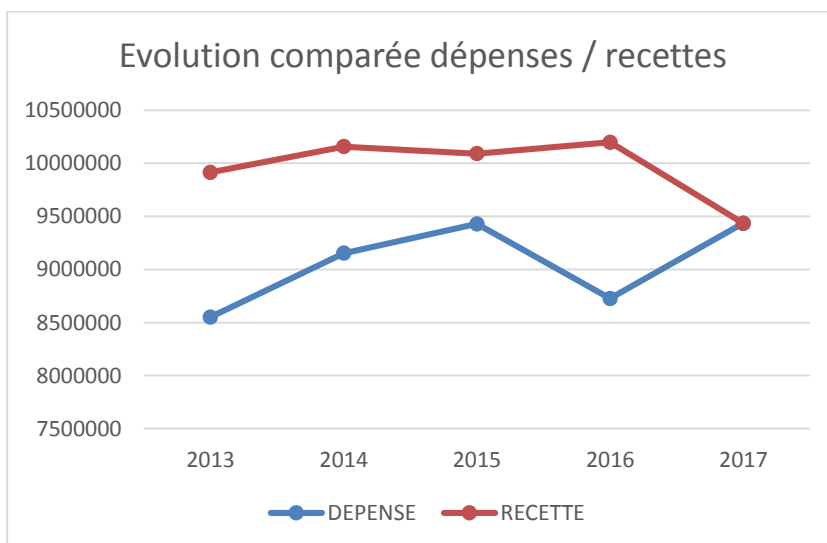
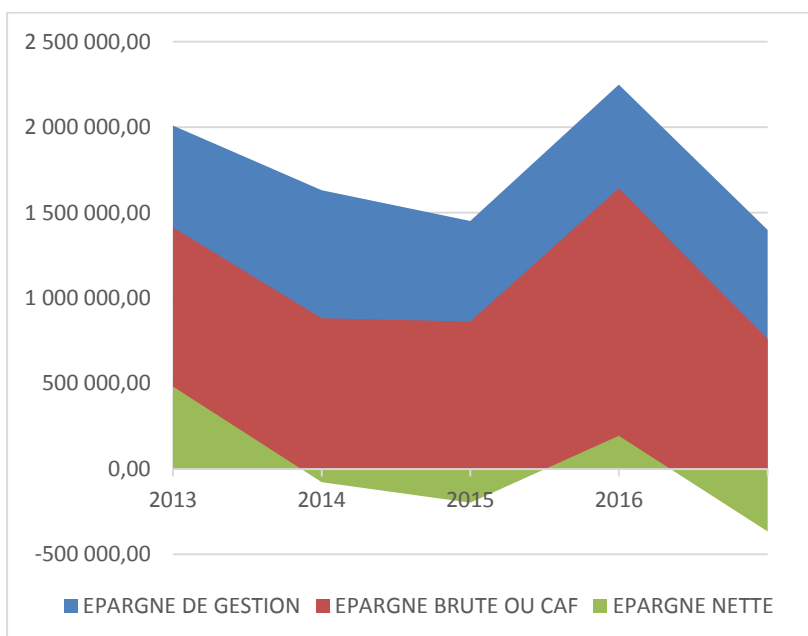
Elles sont en baisse de - 2,44 % par rapport au BP 2016 et de - 1,32 % par rapport au CA prévisionnel 2016.

E – les atténuations de charges

La commune étant devenue contributrice au à l'Attribution de Compensation, la dépenses est enregistrée dans ce chapitre pour un montant de 461.100 €

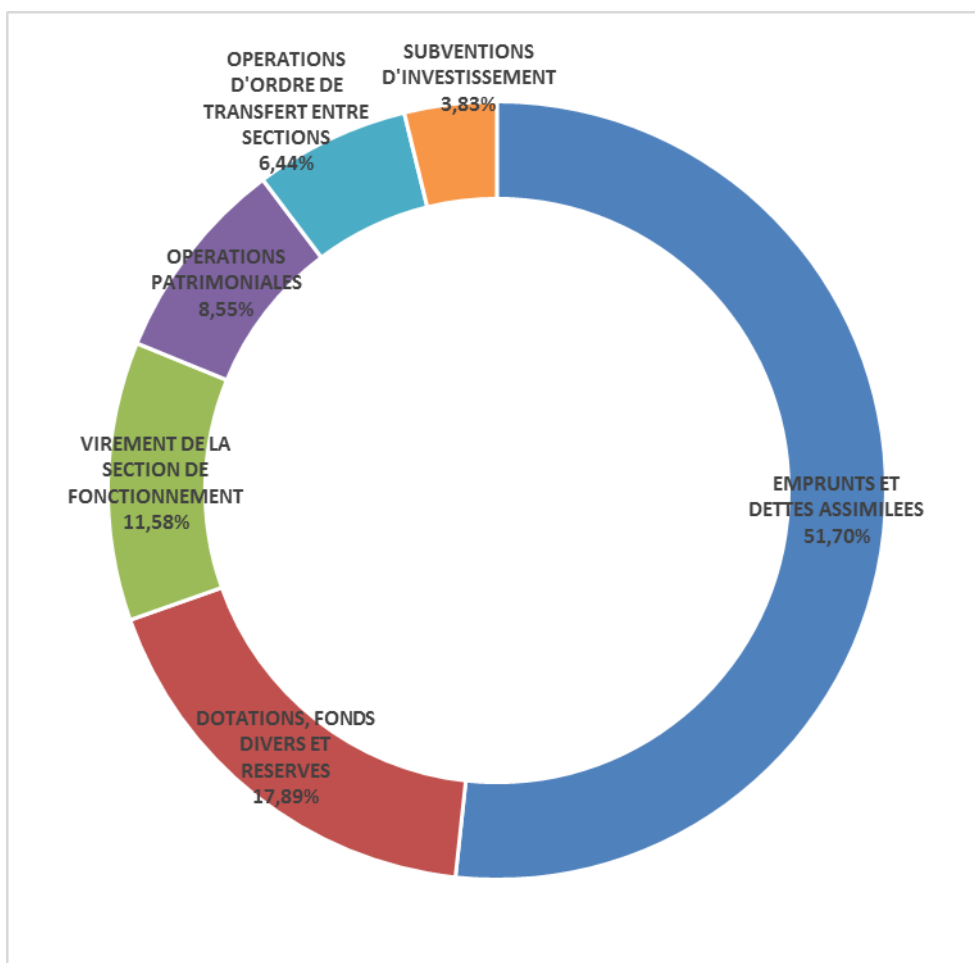
4 – L'autofinancement prévisionnel

	2013	2014	2015	2016	2017
RECETTES COURANTES DE GESTION	9 630 952,99	9 813 214,57	9 874 162,90	9 848 241,98	9 328 000,00
DEPENSES DE GESTION	7 620 307,91	8 181 498,98	8 422 121,75	7 599 121,18	7 929 000,00
EPARGNE DE GESTION	2 010 645,08	1 631 715,59	1 452 041,15	2 249 120,80	1 399 000,00
INTERETS DE LA DETTE	616 041,20	652 478,97	630 942,74	631 688,55	606 805,54
RESULTAT FINANCIER HORS INTERETS	-8 397,49	-14 927,25	-9 928,25	-10 291,65	-14 000,00
DETTES					
RESULTAT EXCEPTIONNEL	26 866,89	-82 147,40	51 629,12	36 064,77	-17 350,00
EPARGNE BRUTE OU CAF	1 413 073,28	882 161,97	862 799,28	1 643 205,37	760 844,46
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	930 774,32	959 251,99	1 059 544,56	1 449 809,66	1 126 500,00
EPARGNE NETTE	482 298,96	-77 090,02	-196 745,28	193 395,71	-365 655,54



5 - Section d'investissement – recettes

RECETTE			4 750 000,00	4 750 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		550 000,00	550 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		306 000,00	306 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		406 000,00	406 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		850 000,00	850 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		94 000,00	94 000,00
144	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE DES ERP		20 000,00	20 000,00
155	ECLAIRAGE PUBLIC		5 300,00	5 300,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		2 455 950,00	2 455 950,00
163	SECURITE		3 750,00	3 750,00
907	MAISON CLAUDE AUGÉ		19 000,00	19 000,00
952	GROUPE SCOLAIRE		40 000,00	40 000,00

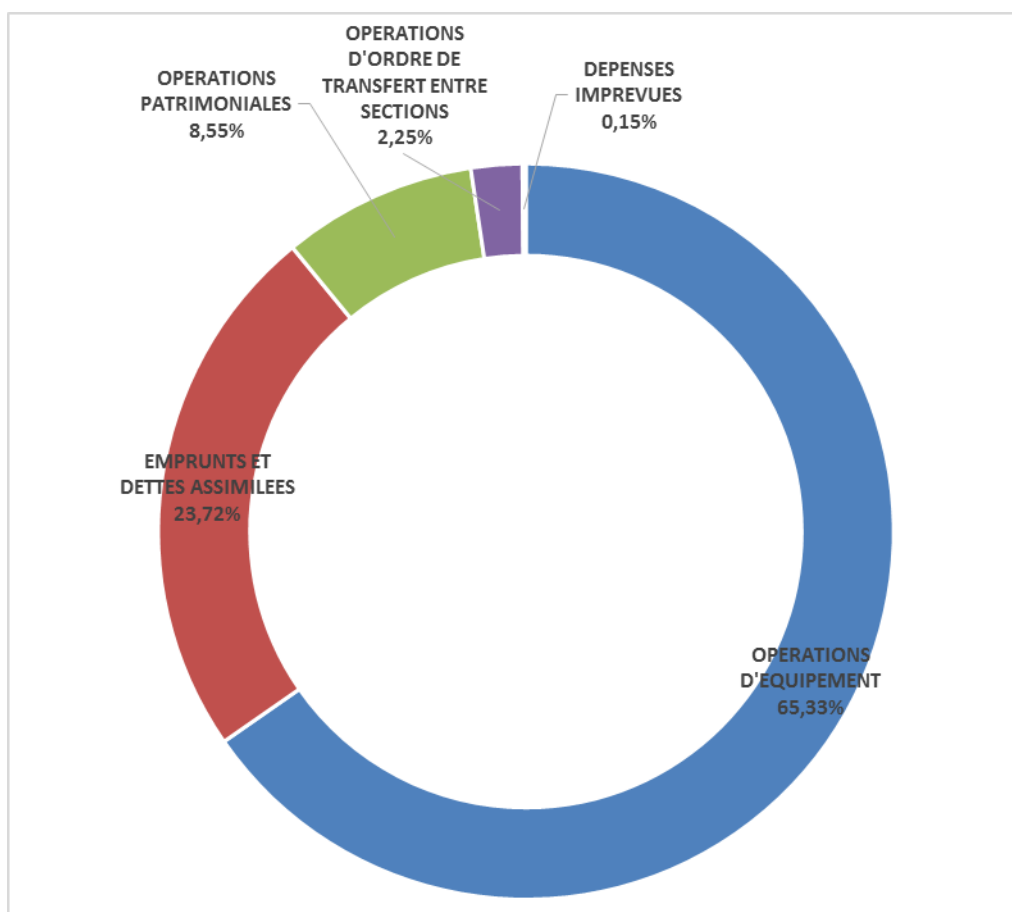


Dans l'attente de la reprise du résultat de l'exercice 2016 et de son affectation qui sera réalisée lors du budget supplémentaire, il est proposé d'inscrire un emprunt avant reprise de résultat de 2.455.950,00 €

pour équilibrer le budget 2017. Cet emprunt sera annulé lors du vote d'affectation du résultat 2016, après adoption du compte administratif 2016. D'après les projections actuelles de résultat l'emprunt d'équilibre 2017 devrait s'établir à environ 781.000,00 €.

6 - Section d'investissement – dépenses

INVESTISSEMENT				
DEPENSE			4 750 000,00	4 750 000,00
	OPERATIONS D'EQUIPEMENT		3 103 270,00	3 103 270,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		1 126 500,00	1 126 500,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		406 000,00	406 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		107 000,00	107 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES		7 230,00	7 230,00



Les dépenses d'équipement sont en hausse par rapport au CA 2016.

Libellé	BP 2016	PREVU 2016	REALISE prévisionnel 2016	RESTE A REALISER 2016	PROPOSITIONS NOUVELLES 2017	BP 2017	Evolution BP 2017 / BP2016	Evolution BP 2017 / PREVU 2016	Evolution BP 2017 / CA PREV 2016
DEPENSE D'EQUIPEMENT	2 161 908,98	2 465 583,58	1 370 884,09		3 103 270,00	3 103 270,00	43,54%	25,86%	126,37%

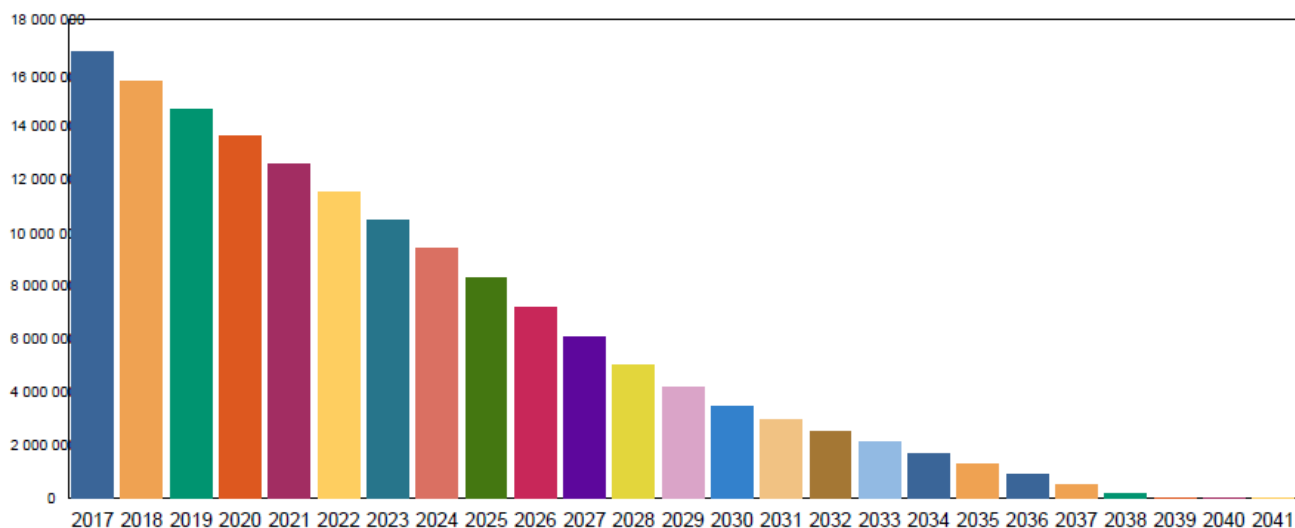
Suite à une analyse rigoureuse des capacités de financement de l'investissement, il a été déterminé les priorités de la municipalité pour l'exercice 2017, elles se détaillent ainsi :

4581	OPERATIONS SOUS MANDAT (DEPENSES)	1 235 000,00
156	PVR	257 000,00
927	VOIRIES URBAINES	233 000,00
144	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE DES ERP	170 500,00
160	ECOLE NUMERIQUE	160 000,00
131	PISTE ATHLETISME	130 000,00
942	ACQUISITION FONCIERE	115 000,00
947	SERVICES TECHNIQUES	108 800,00
150	ECOLE MATERNELLE ANNE FRANK	80 000,00
162	INFORMATIQUE	75 500,00
155	ECLAIRAGE PUBLIC	58 100,00
161	CULTURE	46 750,00
151	ECOLE ELEMENTAIRE RENE CASSIN	43 000,00
907	MAISON CLAUDE AUGÉ	42 500,00
952	GROUPE SCOLAIRE	42 000,00
142	EXTENSIONS RESEAUX ELECTRIFICATION	41 700,00
157	ECOLE MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE	34 000,00
943	SERVICES ADMINISTRATIFS	27 750,00
136	COLLEGALE	25 200,00
941	BASE DE LOISIRS	23 700,00
164	ISOLATION RENOVATION ENERGETIQUE	20 000,00
149	AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE ROZES	15 000,00
937	HALLE DES SPORTS et GYMNASÉ	14 200,00
152	RESTAURATION SCOLAIRE	14 000,00
163	SECURITE	14 000,00
969	FORET BOUCONNE	10 000,00
108	CIMETIERE	9 050,00
158	ECOLE ELEMENTAIRE LUCIE AUBRAC	9 000,00
159	ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT	9 000,00
936	SALLE POLYVALENTE	9 000,00
153	HOTEL DE VILLE	8 500,00
977	CENTRE SOCIAL	6 000,00
145	STADE RUGBY	5 520,00
916	HALTE SAINT JACQUES	5 500,00
146	BOULODROME	4 000,00
971	STADE DE FOOTBALL	1 000,00

7 – La dette

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2017 s'élève à 16.785.050,09 contre 17.736.984 € au 1^{er} janvier 2016, soit une baisse 951.933,91 €.

Période	Restant dû	Capital	Intérêts	Frais	TOTAL
2017	16 785 050,09	1 121 132,30	595 897,43	0,00	1 717 029,73
2018	15 663 918,22	1 060 279,73	568 350,57	0,00	1 628 630,30
2019	14 603 638,50	1 006 394,46	564 575,34	0,00	1 570 969,80
2020	13 597 244,04	1 033 359,81	525 633,05	0,00	1 558 992,86
2021	12 563 884,23	1 068 955,80	485 027,45	0,00	1 553 983,25
2022	11 494 928,42	1 041 430,76	442 882,87	0,00	1 484 313,63
2023	10 453 497,66	1 076 233,76	402 928,71	0,00	1 479 162,47
2024	9 377 263,90	1 112 413,87	361 983,73	0,00	1 474 397,60
2025	8 264 850,02	1 112 436,04	318 786,30	0,00	1 431 222,34
2026	7 152 413,96	1 106 249,53	276 229,31	0,00	1 382 478,84
2027	6 046 164,63	1 034 893,02	234 388,02	0,00	1 269 281,04
2028	5 014 271,60	874 801,48	196 346,44	0,00	1 071 147,92
2029	4 136 470,12	682 181,24	165 345,61	0,00	847 526,85
2030	3 454 288,88	519 246,94	141 379,58	0,00	660 626,52
2031	2 935 041,94	449 914,42	122 191,72	0,00	572 106,14
2032	2 485 127,60	406 374,12	104 413,95	0,00	510 788,07
2033	2 078 753,48	406 846,72	86 783,50	0,00	493 630,22
2034	1 671 906,76	420 956,11	68 731,34	0,00	489 687,45
2035	1 250 950,65	395 445,05	50 785,72	0,00	446 230,77
2036	855 505,60	374 831,61	33 370,06	0,00	408 201,67
2037	480 673,99	324 929,98	16 282,26	0,00	341 212,24
2038	155 744,01	140 635,07	4 095,43	0,00	144 730,50
2039	15 108,98	4 867,66	449,42	0,00	5 317,08
2040	10 241,32	5 034,28	282,80	0,00	5 317,08
2041	5 207,04	5 207,04	110,04	0,00	5 317,08



II - BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU

chapitre	Libellé	BP 2017
EXPLOITATION		
DEPENSE		1 185 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	332 300,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	446 434,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	188 166,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	157 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 600,00
66	CHARGES FINANCIERES	40 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 500,00
RECETTE		1 185 000,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	20 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	35 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 120 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000,00

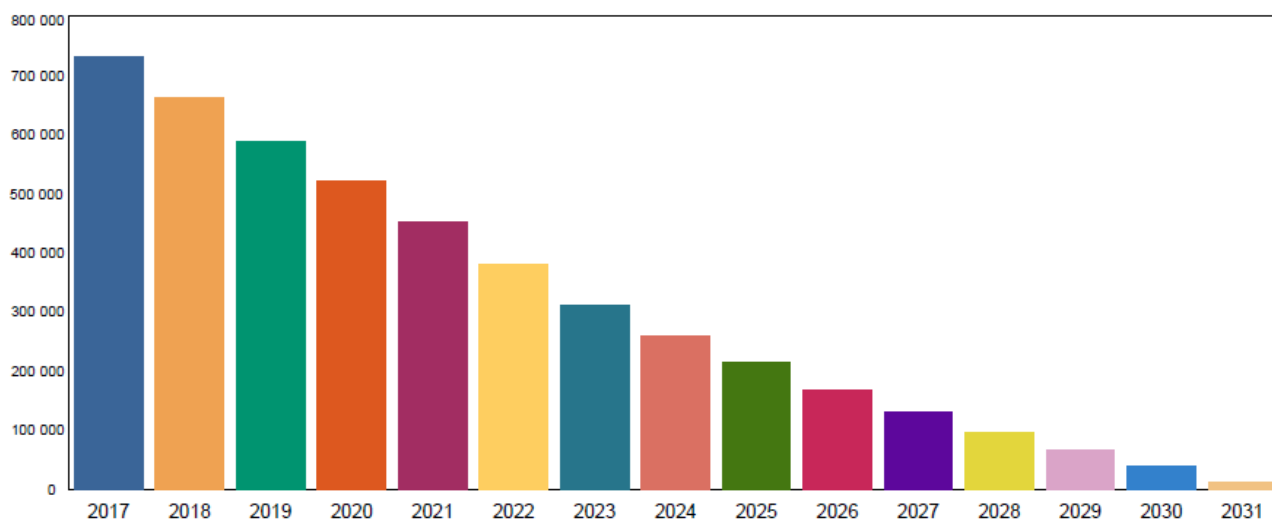
Compte	Libellé	RESTE A REALISER 2016	PROPOSITIONS NOUVELLES 2017	BP 2017
INVESTISSEMENT				
DEPENSE			310 000,00	310 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		35 000,00	35 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		71 000,00	71 000,00
941	Station de traitement des eaux		2 000,00	2 000,00
966	Gestion des réseaux		22 000,00	22 000,00
983	TELEGESTION		5 000,00	5 000,00

987	RESERVOIR MOUTOUNETTE		82 000,00	82 000,00
988	RUE MARCEL TAILLANDIER		31 000,00	31 000,00
989	ROUTE DE ROZES		41 000,00	41 000,00
995	PERIMETRE DE PROTECTION		21 000,00	21 000,00
RECETTE			310 000,00	310 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		157 000,00	157 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		153 000,00	153 000,00

LA DETTE AU 1^{er} JANVIER 2017

IMPUTATION	Capital à l'origine	Restant dû au 01/01/2017	Montants à payer du 01/01/2017 au 31/12/2017			
			Capital	Intérêts	Frais	Total
1641	1 120 000,00	731 064,92	70 532,55	26 800,14	0,00	97 332,69
CE000030 - Rue M Livenza / Extension réseau/Renf	100 000,00	17 165,95	8 385,86	806,80	0,00	9 192,66
CRCA000031 - Renforcement Rozes Renf & deviat'	170 000,00	74 740,21	12 363,63	2 896,93	0,00	15 260,56
CLF000032 - J Bart, Pl Liberté, Rozes Ch Porterie, l	200 000,00	102 876,41	13 986,54	4 357,36	0,00	18 343,90
CRCA000033 - ExtRés/ruesLafayet/14Juil Télég/Ro	150 000,00	123 344,35	6 034,23	5 098,37	0,00	11 132,60
CRCA00010 - EMPRUNT 150 000 € DEC10	150 000,00	99 980,34	9 499,89	3 674,59	0,00	13 174,48
2012CRCA01 - INVESTISSEMENTS 2012	100 000,00	79 734,81	5 683,19	3 795,38	0,00	9 478,57
2014BP001 - GESTION DES RESEAUX CLAUDE A	50 000,00	44 166,69	3 333,32	952,76	0,00	4 286,08
2015CE01 - INVT 2015	200 000,00	189 056,16	11 245,89	5 217,95	0,00	16 463,84
TOTAUX	1 120 000,00	731 064,92	70 532,55	26 800,14	0,00	97 332,69

PLAN D'EXTINCTION DE LA DETTE



III - BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

chapitre	Libellé	BP 2017
EXPLOITATION		
DEPENSE		695 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	209 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	186 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	83 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	130 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 500,00
66	CHARGES FINANCIERES	70 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 000,00
RECETTE		695 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	935,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	671 500,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	22 565,00

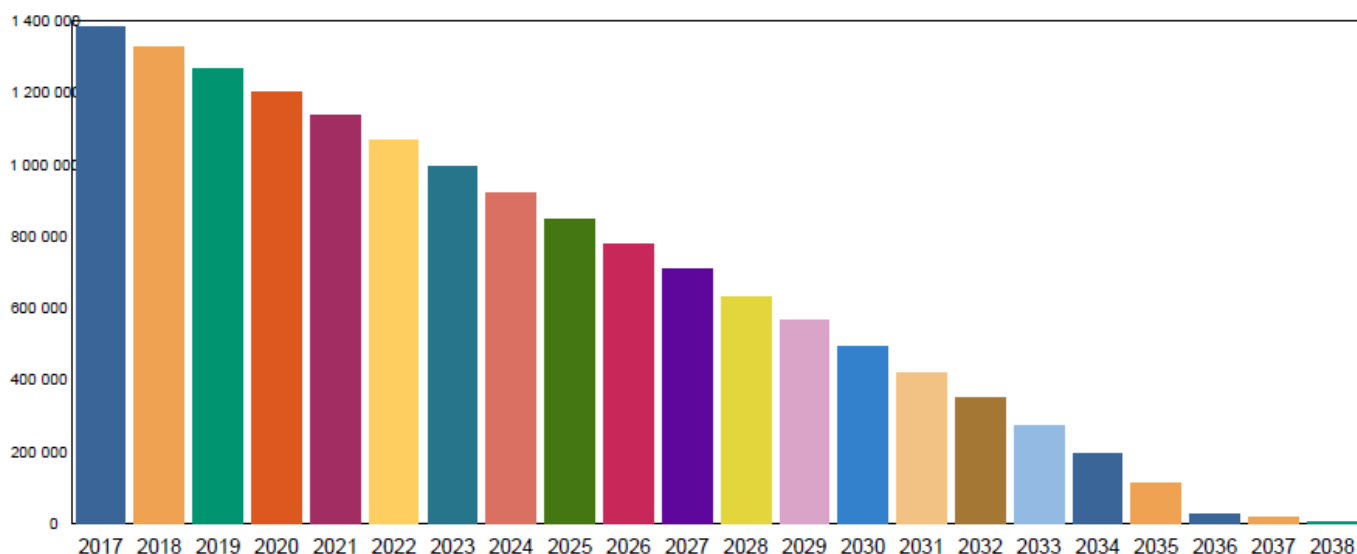
Chapitre / Opérations	Libellé	RESTE A REALISER 2016	PROPOSIT° NOUVELLES 2017	BP 2017
INVESTISSEMENT				
DEPENSE			172 000,00	172 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES		265,00	265,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		935,00	935,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		1 800,00	1 800,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		59 000,00	59 000,00
941	STATION EPURATION		30 000,00	30 000,00

942	Réseaux		15 000,00	15 000,00
967	Télégestion		5 000,00	5 000,00
971	Réfection regards de visite		10 000,00	10 000,00
983	LA BASCOULETTE		20 000,00	20 000,00
984	COLLEGE		30 000,00	30 000,00
RECETTE			172 000,00	172 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		130 000,00	130 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		42 000,00	42 000,00

LA DETTE AU 1^{er} JANVIER 2017

IMPUTATION	Capital à l'origine	Restant dû au 01/01/2017	Montants à payer du 01/01/2017 au 31/12/2017			
			Capital	Intérêts	Frais	Total
1641	1 680 000,00	1 335 468,04	52 097,99	64 510,47	0,00	116 608,46
200501CLF - Station d'Épuration	1 000 000,00	792 486,53	25 311,39	42 183,39	0,00	67 494,78
200502CLF - Station d'épuration	200 000,00	152 404,34	5 459,40	6 319,91	0,00	11 779,31
200701CLF - Réseau Rozes & Gendarmeri Achat 2	200 000,00	168 162,74	4 591,73	8 256,35	0,00	12 848,08
200901CA - RESEAU ROZES CH DE MONTAU NIP	80 000,00	48 342,02	5 260,21	1 795,11	0,00	7 055,32
2012CRCA01 - TRAVAUX INFRASTRUCTURE 201	100 000,00	79 734,81	5 683,19	3 795,38	0,00	9 478,57
2015CRCA01 - INVTS 2015 GARE	100 000,00	94 337,60	5 792,07	2 160,33	0,00	7 952,40
1678	94 900,00	48 368,72	6 326,66	0,00	0,00	6 326,66
200801AGE - Réseau assainisse Rozes	31 850,00	14 863,36	2 123,33	0,00	0,00	2 123,33
200802AGE - Extension Rozes, Harmouni Ninets ...	37 310,00	17 411,36	2 487,33	0,00	0,00	2 487,33
201001AGE - ROZES HARMOUNIES NINETS AVA	15 990,00	9 594,00	1 066,00	0,00	0,00	1 066,00
120325185 - AVANCE	9 750,00	6 500,00	650,00	0,00	0,00	650,00
TOTAUX	1 774 900,00	1 383 836,76	58 424,65	64 510,47	0,00	122 935,12

PLAN D'EXTINCTION DE LA DETTE



IV - BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES MUNICIPALES

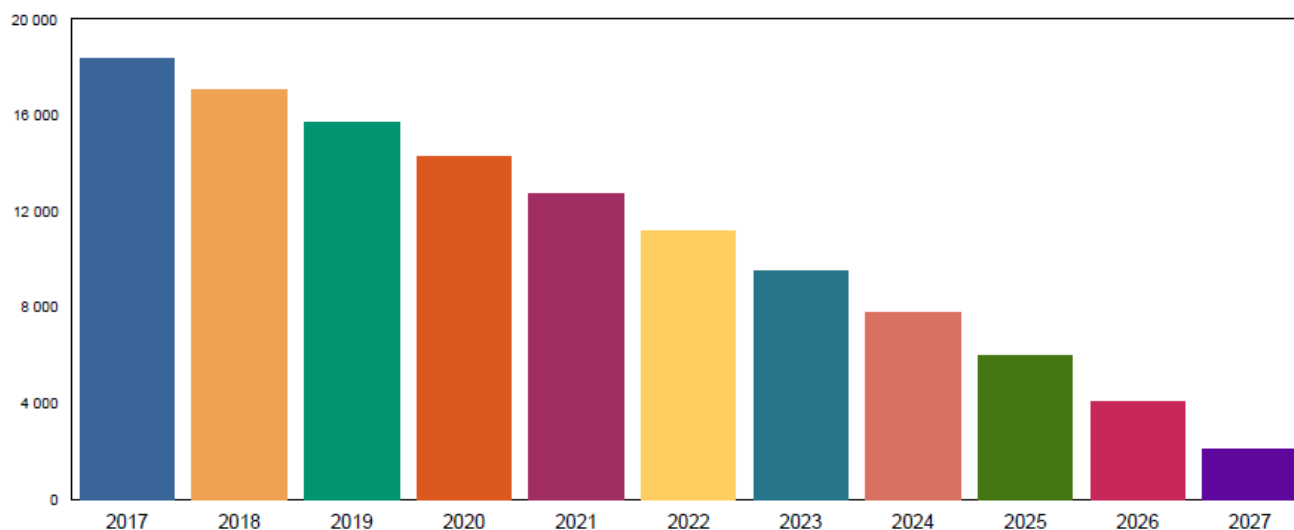
Chapitre	Libellé	BP 2017
EXPLOITATION		
DEPENSE		8 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 700,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 400,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	1 100,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	800,00
RECETTE		8 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8 000,00

INVESTISSEMENT		
DEPENSE		1 400,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 400,00
RECETTE		1 400,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 400,00

LA DETTE AU 1^{er} JANVIER 2017

IMPUTATION	Capital à l'origine	Restant dû au 01/01/2017	Montants à payer du 01/01/2017 au 31/12/2017			
			Capital	Intérêts	Frais	Total
1641	23 000,00	18 339,01	1 307,13	872,94	0,00	2 180,07
2012CRCA01 - TRAVAUX INFRASTRUCTURE CIM	23 000,00	18 339,01	1 307,13	872,94	0,00	2 180,07
TOTAUX	23 000,00	18 339,01	1 307,13	872,94	0,00	2 180,07

PLAN D'EXTINCTION DE LA DETTE



V - BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

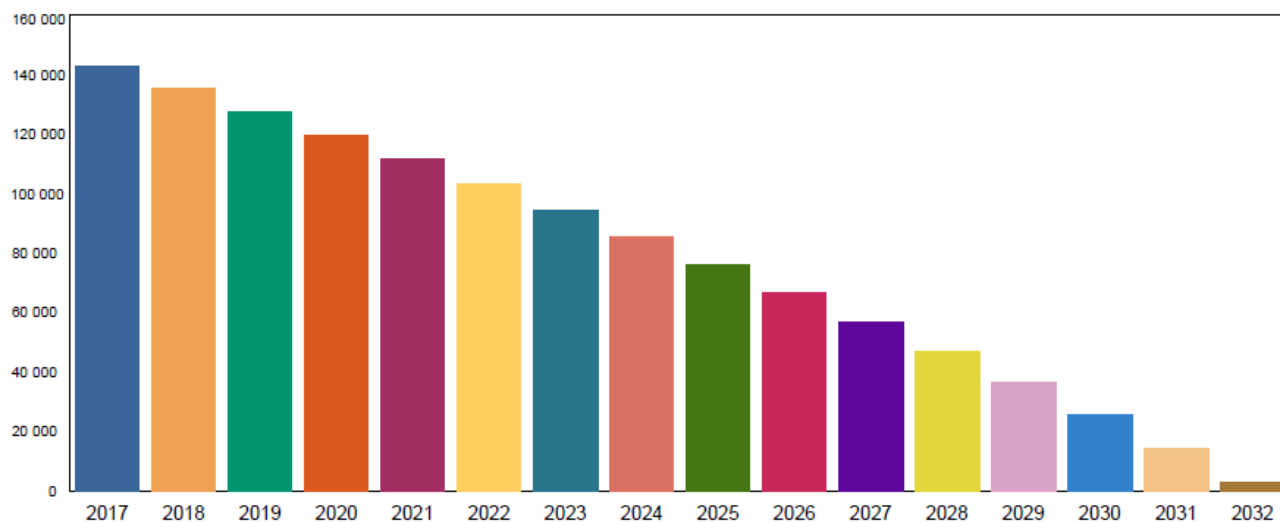
Chapitre	Libellé	BP 2017
EXPLOITATION		
DEPENSE		25 500,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 100,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	15 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	4 400,00
RECETTE		31 400,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 400,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	30 000,00

INVESTISSEMENT		
DEPENSE		8 900,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 400,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 500,00
RECETTE		15 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	15 000,00

LA DETTE AU 1^{er} JANVIER 2017

IMPUTATION	Capital à l'origine	Restant dû au 01/01/2017	Montants à payer du 01/01/2017 au 31/12/2017			
			Capital	Intérêts	Frais	Total
1641	170 000,00	142 498,88	7 424,47	4 345,68	0,00	11 770,15
2012CE01 B - PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUE SA	170 000,00	142 498,88	7 424,47	4 345,68	0,00	11 770,15
TOTAUX	170 000,00	142 498,88	7 424,47	4 345,68	0,00	11 770,15

PLAN D'EXTINCTION DE LA DETTE



VI - BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DE LA GRAVETTE

chapitre	Libellé	BP 2017
FONCTIONNEMENT		
DEPENSE		329 031,51
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	329 031,51
RECETTE		536 179,27
002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	207 147,76
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	329 031,51

INVESTISSEMENT		
DEPENSE		329 031,51
001	SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORT	329 031,51
RECETTE		329 031,51
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	329 031,51

VI - BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DE LA COME

chapitre	Libellé	BP 2017
FONCTIONNEMENT		
DEPENSE		68 324,35
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	68 324,35
RECETTE		363 898,17
002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	295 573,82
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	68 324,35

INVESTISSEMENT		
DEPENSE		68 324,35
001	SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORT	68 324,35
RECETTE		68 324,35
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	68 324,35